

Sept-Îles, le 28 janvier 2008

MODIFICATION

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
880, chemin Sainte-Foy, local 4.00
Québec (Québec) G1S 4X4

N/Réf. : 7610-09-01-0099002
400466078

Objet: Aménagement et exploitation de la sablière 12O#08

12007-001

Mesdames,
Messieurs,

La présente modification concerne le certificat d'autorisation délivré le 22 mars 1996 en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2), à l'égard du projet décrit ci-dessous :

Aménagement et exploitation d'une sablière sur une superficie de 90 000 mètres carrés aux coordonnées UTM, zone 21, 386 750 m.E., 5 682 150 m.N., dans le canton de Bougainville, sur le territoire de la municipalité de Saint-Augustin. L'exploitation du banc d'emprunt sera effectuée entièrement au-dessus de la nappe phréatique par la méthode de chargement direct.

MODIFICATION

-2-

N/Réf. : 7610-09-01-0099002
400466078

Le

À la suite de votre demande datée du 14 décembre 2007 et reçue dûment complétée le 21 décembre 2007, j'autorise, en vertu de l'article 122.2 de ladite loi, les modifications suivantes :

- le nouveau numéro de la sablière est le 12007-001;
- l'exploitation est prolongée au 31 mars 2016.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente modification :

- lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs datée du 14 décembre 2007 et signée par M. André Ouellet, ing., concernant une demande de modification de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière, 2 pages et 2 annexes.

La modification devra être réalisée conformément à ces documents.

En outre, ladite modification ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour la ministre,



AG/JB/kb

Alain Gaudreault,
Directeur régional de l'analyse et
de l'expertise de la Côte-Nord